



MISE EN RESEAU DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT CONVENTION D'ACTION 2022

Entre les soussignés

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax, sis 20 avenue de la Gare à Dax (40100), représenté par son Président Julien DUBOIS, autorisé par délibération n° DEL2022-23 du 23 juin 2022,

D'une part,

Et

La commune de Saint-Paul-lès-Dax, sise 111 avenue Maréchal Foch – BP 50 à Saint-Paul-lès-Dax (40990), représentée par son Maire Julien BAZUS,

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

PREAMBULE :

Dans le cadre de sa compétence Action sociale et de son « schéma d'actions pour l'accueil de l'enfance et la jeunesse », le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax souhaite encourager des actions de formation, de mutualisation de moyens et de compétence, de communication, d'animation..., dans le but de soutenir la mise en réseau des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de son territoire.

La présente convention vise à définir les modalités de mise en œuvre d'actions d'animation portées par la commune de Saint-Paul-lès-Dax et soutenues par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax.

Article 1 : Objet de la convention

La commune de Saint-Paul-lès-Dax et le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax s'associent pour réaliser deux actions d'animation en direction des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de l'agglomération, sur les thématiques :

- ✓ De la course d'orientation : sensibilisation au respect de la faune et de la flore grâce à la pratique de la course d'orientation. Activités encadrées par un éducateur sportif du service jeunesse de Saint-Paul-lès-Dax. 7 séances d'activités d'une demi-journée réparties sur les différentes structures (20 enfants par ALSH), soit 140 enfants de 8 à 12 ans concernés. Budget total de 1 950 €, dont 1 800 € de subvention du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax.



- ✓ Du cirque : découverte du cirque proposée et encadrée par les animateurs du service jeunesse de Saint-Paul-lès-Dax. 7 séances d'activités de deux heures réparties sur 140 enfants de 8 à 12 ans concernés. Budget total de 2 100 €, dont 1 800 € de subvention du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax.

Article 2 : Obligation du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax

Dans le cadre de ce partenariat, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax s'engage à verser une subvention à la commune de Saint-Paul-lès-Dax afin de permettre la réalisation de ces projets.

Article 3 : Obligations de la Commune de Saint-Paul-lès-Dax

Dans le cadre de ce partenariat, la commune de Saint-Paul-lès-Dax s'engage à organiser et mener à bien les actions des projets, conformément aux « fiches-projet » annexées à la présente convention. Elle s'engage également à fournir des bilans tant quantitatifs que qualitatifs des projets dans les deux mois suivant la fin des actions.

Article 4 : Modification du contenu des « fiches-projet »

Toute modification du contenu des « fiches-projet » (nature des actions, nombre de participants...) devra faire l'objet d'un accord préalable des deux parties.

Article 5 : Modalités financières

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax s'engage à verser la somme totale de 3 600 € (trois mille six cent euros), inscrits au budget 2022 (article 6573), à la commune de Saint-Paul-lès-Dax, à réception des bilans des projets réalisés.

Toutefois, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax se réserve le droit de réviser cette participation financière en cas de modification du contenu des « fiches-projet » (nature des actions, nombre de participants...).

Article 6 : Modification de l'acte constitutif

Toute modification du présent acte devra être approuvée dans les mêmes termes par les deux parties signataires de la présente convention.

Article 7 : Recours

Les litiges susceptibles de naître de la présente convention feront l'objet d'une procédure de négociation amiable.

Le Président du CIAS

Le Maire

Julien DUBOIS,
Président de la Communauté
d'agglomération du Grand Dax,
Maire de Dax.

Julien BAZUS,
Maire de Saint-Paul-lès-Dax.

A Dax, le.....

Fait en 2 exemplaires entre les parties

**PROPOSITION DE PROJETS SEP à Dec2022
ACCUEILS DE LOISIRS GRAND DAX**

***Objet : Mise en réseaux
des structures d'accueils de loisirs
de l'agglomération du Grand DAX***

Objectifs : permettre de sensibiliser les jeunes à la faune et la flore à partir de la pratique de la course d'orientation.

Atout pour les Centres de Loisirs : des activités gratuites qui ne pourraient pas être faites faute de budget ou d'encadrement spécifique.

Proposition :

- 1 animation course orientation de 2 heures
- 20 jeunes par séance
- Jeunes âgés de 8- 12 ans des Centres de Loisirs de la communauté d'Agglomération du Grand Dax

Activité proposée :

- Course orientation
encadrement : 1 éducateur sportif de la Base de Loisirs

Période : Entre septembre et Décembre 2022. Les jours seront définis en fonction de la disponibilité du gymnase de Lingres et des Centres de Loisirs.

- | | |
|--|----------|
| • Centre de Loisirs Dax | 1 séance |
| • Centre de Loisirs Narrosse | 1 séance |
| • Centre de Loisirs St Vincent de Paul | 1 séance |
| • Centre de Loisirs de Heugas | 1 séance |
| • Centre de Loisirs Tercis | 1 séance |
| • Centre de Loisirs Saint Paul Lès Dax | 1 séance |
| • Espace Esc'Halles Dax | 1 séance |



Organisation : Chaque Accueil de Loisirs propose à 20 enfants de découvrir une animation Sensibilisation faune et flore à travers une course d'orientation

Transport : Les Navettes des centres seraient assurées avec la compagnie RDTL

Le budget comprend Déplacement Centre de Loisirs Tercis
Déplacement Centre de Loisirs St Vincent de Paul
Déplacement Centre de Loisirs Dax
Déplacement Centre de Loisirs Narrosse
Déplacement Centre de Loisirs Heugas

Budget :

Dépenses		Recettes	
Séances 7 ½ journées d'animations	1260,00 €	Subvention CAGD Séances sport et transport	1800 €
Transport des Centres Centres loisirs Dax, Narrosse, Tercis, Heugas, St Vincent de Paul Esc'Halles Dax	540 €	Service Jeunesse Ville Saint Paul les Dax	150 €
Matériel Course orientation cartes	150 €		
Total	1950,00 €	Total	1950,00 €



**PROPOSITION DE PROJETS TOUSSAINT 2022
ACCUEILS DE LOISIRS GRAND DAX**

***Objet : Mise en réseaux
des structures d'accueils de loisirs
de l'agglomération du Grand DAX***

Objectifs : permettre aux jeunes des Centres de loisirs de la CAGD de découvrir l'activité cirque encadrée par les éducateurs sportifs de la Base de Loisirs.

Atout pour les Centres de Loisirs : des activités gratuites qui ne pourraient pas être faites faute de budget ou d'encadrement spécifique.

Proposition :

- 1 séance de cirque de 2 heures
- 20 jeunes par séance
- Jeunes âgés de 8- 12 ans des Centres de Loisirs de la communauté d'Agglomération du Grand Dax

Activité proposée :

- Cirque encadrement : 2 animateurs de la Base de Loisirs

Période : Vacances de Toussaint 2022. Les jours seront définis en fonction de la disponibilité du gymnase de Lingres et des Centres de Loisirs.

- | | |
|--|----------|
| • Centre de Loisirs Dax | 1 séance |
| • Centre de Loisirs Narrosse | 1 séance |
| • Centre de Loisirs St Vincent de Paul | 1 séance |
| • Centre de Loisirs de Heugas | 1 séance |
| • Centre de Loisirs Tercis | 1 séance |
| • Centre de Loisirs Saint Paul Lès Dax | 1 séance |
| • Espace Esc'Halles Dax | 1 séance |



Organisation : Chaque Accueil de Loisirs propose à 20 enfants de découvrir l'activité cirque.

Transport : Les Navettes des centres seraient assurées avec la compagnie RDTL

Le budget comprend Déplacement Centre de Loisirs Tercis
 Déplacement Centre de Loisirs St Vincent de Paul
 Déplacement Centre de Loisirs Dax
 Déplacement Centre de Loisirs Narrosse
 Déplacement Centre de Loisirs Heugas

Budget :

Dépenses		Recettes	
Séances 7 ½ journées d'animations 2 heures x 2 animateurs	1260,00 €	Subvention CAGD Séances sport et transport	1800 €
Transport des Centres	540 €	Service Jeunesse Ville Saint Paul les Dax	300 €
Centres loisirs Dax, Narrosse, Tercis, Heugas, St Vincent de Paul Esc'Halles Dax			
Matériel Cirque	300 €		
Total	2100,00 €	Total	2100,00 €

